

LE GUIDE DU CONSOMMATEUR



BIOCALEDONIA
ASSOCIATION

LIVRET
DE PRÉSENTATION
ET D'ACCUEIL
DU CONSOMMATEUR

Vous avez choisi de devenir membre consommateur au sein de l'association, afin de participer au développement et à la promotion de l'agriculture biologique.



L'agriculture biologique

se définit par des pratiques agricoles privilégiant le respect de l'environnement, des ressources naturelles et de la biodiversité, en veillant au bien-être des agriculteurs, des populations et des êtres vivants en général. Elle exclut l'utilisation de produits chimiques de synthèse, d'OGM et de pratiques polluantes ou nocives.



BIO CALÉDONIA, UNE ASSOCIATION ENGAGÉE POUR L'AGRICULTURE BIO EN OCÉANIE

Une norme commune à 22 territoires océaniques

L'agriculture biologique dans le Pacifique est portée par la Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce équitable (POETCom) via la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique (NOAB) et le label Bio Pasifika qui y est associé.

Cette norme est fondée sur des principes reconnus internationalement en matière d'agriculture biologique, tout en respectant la spécificité des cultures, des traditions et des contextes des différents peuples, écosystèmes et ressources naturelles qui caractérisent l'Océanie. Élaborée en 2008 par la Communauté du Pacifique Sud (CPS), elle regroupe 22 États et territoires océaniques, dont la Nouvelle-Calédonie.

Une labellisation participative

Sur le caillou, c'est l'association Bio Calédonia qui est l'organisme en charge de la mise en œuvre de la NOAB et du label Bio Pasifika. La labellisation des productions en agriculture biologique est assurée via le Système Participatif de Garantie (SPG) mis en place par l'association. Ce fonctionnement s'organise autour d'une participation active des consommateurs et des producteurs et repose sur des valeurs de confiance, de transparence, de dialogue et d'amélioration continue.

Cette approche permet de développer les échanges techniques, culturels et sociaux entre l'ensemble des acteurs de la filière, de créer et renforcer les dynamiques locales et de faciliter l'accès à la labellisation pour les petits agriculteurs.



Quelques chiffres en Nouvelle-Calédonie (au 31/12/2020)

242 adhérents :
171 producteurs
et 71 consommateurs

148 productions labellisées : végétal (maraîchage, fruitiers, tubercules...), œufs, viandes, miel, sirop,...

315 tonnes de produits commercialisés estimées (2020)

1916 ha de surfaces consacrées à l'agriculture bio





LA LABELLISATION PAR LE SPG DE BIO CALÉDONIA



Le SPG au service du bio...

- une vision partagée des principes du SPG entre tous leurs membres ;
- la transparence et la confiance comme base du système ;
- l'engagement de tous les membres ;
- l'équité de traitement des producteurs, dans la diversité de leurs modes de production ;
- le respect de la biodiversité et de l'environnement mais aussi de la justice sociale ;
- la participation active de tous les membres ;
- la proximité ;
- un processus d'apprentissage continu et d'échanges de savoirs et savoir-faire entre les membres.

Le SPG se base sur un mode de fonctionnement conjuguant responsabilité collective et implication de chacun !

Bio Pasifika, la labellisation par SPG en trois phases :

1 ÉTAPE D'ADHÉSION



Le producteur adhère à l'association et monte son dossier « plan de gestion » en collaboration avec les membres de l'association.

2 ÉTAPE DE VISITE



Un binôme producteur-consommateur inspecte l'exploitation et présente son rapport. Si nécessaire, des actions correctives peuvent être proposées, ainsi qu'une seconde inspection. Une fois le dossier conforme, il est envoyé au Comité Territorial de Certification (CTC).

3 ÉTAPE DE LABELLISATION



Le CTC, en présence de consommateurs et producteurs tirés au sort et de représentants d'organismes qualifiés locaux, étudie le dossier. S'il est validé, le producteur obtient le label Bio Pasifika pour 2 ans, avec une inspection à mi-parcours.





CONSOMMATEUR, UN RÔLE-CLÉ DANS UN SYSTÈME PARTICIPATIF !

Le consommateur prend part à la vie du groupe local et de l'association



Lorsqu'il adhère, le consommateur choisit le groupe local auquel il veut être affilié. Régulièrement, le groupe se réunit et passe en revue les différents sujets et dossiers de labellisation. Ce sont ces groupes locaux qui font vivre la communauté Bio Calédonia et qui suivent les producteurs jusqu'à la labellisation.



Le système participatif de garantie repose sur l'implication de ses membres. Consommateurs et producteurs, sont formés à l'inspection des exploitations agricoles et participent à chaque étape du processus de labellisation des productions bio jusqu'à l'attribution finale du label Bio Pasifika. Sans consommateurs investis, aucune production ne pourrait être labellisée car chaque inspection est réalisée par un binôme consommateur-producteur.



Outre le processus de labellisation, les consommateurs peuvent participer à la vie de l'association et au développement de l'agriculture biologique à travers de nombreux moments de réflexion et d'échange : ateliers réalisés dans le cadre des Rencontres de la bio, assemblées générales de l'association, stands d'information, groupes de travail...





À CHACUN L'ENGAGEMENT QUI LUI CORRESPOND

Vous devenez acteur d'un mouvement positif et tourné vers l'avenir, générateur de valeurs !

En adhérant à Bio Calédonia en tant que membre consommateur, chacun peut choisir son engagement :

Participer au processus de **labellisation** : le consommateur mène des inspections. Pour cela, il suit une formation afin de se familiariser avec la procédure de labellisation et la grille d'inspection.

Faire vivre l'association : le consommateur peut animer des stands d'information, apporter ses compétences à des groupes de travail ou encore se présenter, lors des assemblées générales annuelles, aux élections des membres du conseil d'administration de l'association.

Soutenir financièrement l'association.

Chaque contribution bénévole, quelle qu'elle soit, représente un véritable soutien pour l'agriculture biologique.

Adhérer à Bio Calédonia c'est aussi :

- S'enrichir humainement ;
- Choisir de contribuer à une alimentation plus respectueuse de la nature et des hommes ;
- Promouvoir une agriculture durable et résiliente ;
- Aller à la rencontre des producteurs locaux.



Quelques éléments de langage qui n'auront bientôt plus aucun secret pour vous...

GL : le « Groupe Local » est composé des adhérents de l'association d'une zone géographique. En lien avec l'animateur de sa province, il suit les dossiers de labellisation et participe à la dynamique de l'association.

CTC : le « Comité Territorial de Certification » étudie le rapport d'inspection et l'avis du groupe local, puis délibère sur le statut final du dossier et la labellisation de la production. Il est composé de 3 collèges de 4 membres : producteurs, consommateurs et référents d'organismes qualifiés, ainsi qu'un observateur désigné par le conseil d'administration.

NOAB : la « Norme Océanienne d'Agriculture Biologique » est le document officiel de référence utilisé pour la labellisation Bio Pasifika.

SPG : le « Système Participatif de Garantie » intègre les consommateurs, les producteurs et d'autres acteurs locaux dans le processus de labellisation.

SGA : le « Système de Garantie par Audit » est une nouvelle forme de labellisation que Bio Calédonia met en place pour répondre aux particularités des industries de la transformation agro-alimentaire. L'inspection est réalisée par un tiers agréé, accompagné par un binôme consommateur-producteur de l'association. Le rapport de l'auditeur externe est ensuite transmis au CTC, qui reste l'entité délivrant le label.

CPS : initiatrice de la démarche, la « Communauté du Pacifique Sud » est propriétaire de la NOAB et du label Bio Pasifika. Le SPG de Bio Calédonia est agréé par la CPS.

IFOAM : l'« International Federation of Organic Agriculture Movements » est la fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique : la NOAB et le SPG de Bio Calédonia sont reconnus par l'IFOAM.

POETCom : la « Communauté océanienne pour l'agriculture biologique et le commerce éthique » est l'instance de référence de l'agriculture biologique en Océanie ; c'est elle qui gère la NOAB et le label Bio Pasifika.

Vous souhaitez rejoindre Bio Calédonia ?

Inscrivez-vous via le formulaire d'adhésion « Consommateur » disponible en ligne sur :



Bio Calédonia
Tél. : 23 12 83
Mail : direction@biocalledonia.nc
<https://agriculturebio.nc>
f agriculturebio.nc

agriculturebio.nc